L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 30 JUILLET 1876. 40me Année.

DUPUOY & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 30 JUILLET.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRESIDENT
DES ETATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW YORK.

POUR VICE-PRESIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GENERAL FRANK T. NICHOLLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT-GOUVERNEUR,
HONORABLE L. A. WILTZ,
D'ORLEANS.

POUR AVOCAT-GENERAL,
H. N. OGDEN,
D'ORLEANS.

POUR SECRETAIRE D'ETAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLEANS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par M. W. Newman, rue No. 62 de la rue de la Monnaie—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 88 de la rue des Magasins—marchandises sèches, lingerie "notions," draps, cassimres, jeans, doeskins, cotonnade, &c.

Par S. Guinault, à l'encanteur des rues Gravier et Fleuri, à l'écurie de Pierre Borges, une vacherie.

LES CANDIDATS
Démocrates - Conservateurs.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons déjà dit des deux candidats placés en tête de la liste par la Convention de Bâton-Rouge. Il n'est pas un démocrate, pas un conservateur qui ne soit disposé à faire tous ses efforts pour assurer l'élection de MM. Nicholls et Wiltz, et nous sommes convaincus que la réunion de ces deux noms aura pour résultat un vote plus fort qu'il n'en a été donné, en Louisiane, à aucune liste conservatrice depuis la reconstruction.

Nous avions conseillé aux délégués de renommer les représentants actuels au Congrès, et nous avons vu avec une vive satisfaction que MM. Gibson et Ellis ont été choisis de nouveau pour le premier et le second districts congressionnels. M. Spencer sera très-sûrement choisi par la convention de son district, le cinquième, qui doit se réunir à Monroe.

Quant à M. Levi, nous ne savons s'il a cours, mais nous voyons que M. J. E. Elam, de DeSoto, a été choisi pour le quatrième district, que M. Levi représente actuellement.

Le troisième et le sixième districts sont représentés par deux radicaux, Darrall et Nash. Les délégués ont choisi pour le troisième district M. J. H. Ackles, planteur de Ste. Marie, qui, à des qualités intellectuelles brillantes joint les avantages d'une grande fortune et d'une influence étendue, et pour le sixième, M. G. W. Robertson, d'Est Bâton-Rouge, citoyen très-aimé dans son district.

Nous avons tout lieu de croire que la Louisiane sera dignement représentée au Congrès par tous ceux de ces candidats qui seront élus et nous espérons que cinq au moins sur six l'emporteront sur leurs concurrents radicaux.

Quant aux quatre citoyens qui complètent la liste des candidatures d'Etat, ils répondent tous aux conditions requises pour leurs fonctions respectives.

M. H. N. Ogden avait été élu en 1872, avocat-général sur la liste McEnery, et il a brillamment défendu à Washington la cause du peuple de la Louisiane.

C'est un avocat instruit, un orateur de talent et un citoyen irréprochable sous le rapport de l'intégrité. Il remplira, nous en sommes convaincus, les fonctions d'avocat-général avec autant de fermeté que d'honnêteté.

Deux journaux qui se sont faits les trompettes de la malheureuse candidature de M. Pease, qui a été bien mal conseillé par ses amis, le *Times* et le *Bulletin* font chorus avec le *Republican*, pour reprocher à M. Ogden d'être opposé au chemin de fer du Pacifique. C'est là une attaque aussi injuste qu'inexacte, M. Ogden n'a jamais fait d'opposition, que nous sachions, à ce chemin de fer.

Il a prêté ses services comme avocat à l'Union des propriétaires, pour résister à l'imposition d'une taxe inique que la propriété urbaine n'est pas en état de supporter.

Le rôle qu'a joué M. Ogden dans cette affaire, loin de nuire à sa candidature ajoutera un titre de plus à sa popularité.

M. W. A. Strong, de la paroisse Winn, choisi pour secrétaire d'Etat, ne nous est pas personnellement inconnu, mais il a été nommé sur des recommandations qui ne laissent aucun doute sur sa capacité.

L'immense majorité accordée au premier tour de scrutin à M. Allen Jumel, attestée sa popularité et l'estime en laquelle il est tenu par ses concitoyens. Ce sera un auditeur incorruptible et qui supprimera les abus si communs sous les Wickliffe et les Clinton.

M. R. M. Lusher a été élu par une forte majorité contre deux concurrents très chaudement recommandés et patronnés. La pureté de son caractère, sa longue expérience dans l'enseignement, l'indiquaient à la Convention comme le meilleur choix qui pût être fait pour la place de surintendant de l'instruction publique.

Quand nous comparons notre liste de candidats à celle des radicaux, nous ne pouvons que nous féliciter des choix faits par la Convention, car ils sont tellement supérieurs à ceux de la ménagerie qui s'est promenée du Mechanics Institute au Théâtre St. Charles, qu'il nous est impossible de croire que nos candidats ne l'emportent pas à une immense majorité.

Nous donnons plus loin le texte du discours du général Nicholls, dont nous n'avions publié que la substance. Cette improvisation est remarquable par la simplicité du langage et par sa franchise toute militaire. C'est le meilleur document de campagne à faire circuler parmi les masses.

OÙ EST NÉ LE GÉNÉRAL NICHOLLS ?—En commun avec plusieurs confrères, nous avons dit que le général Nicholls était né dans la paroisse Assomption. Un correspondant nous écrit :

"Ne nous enlevez pas nos lauriers, le général Nicholls n'est pas né dans la paroisse Assomption, mais à Donaldsonville, paroisse Ascension."

Nos compliments à Donaldsonville.

Nous restituons sans un général une de ses gloires. C'est assez d'un bras et d'une jambe de moins ; nous lui restituons les deux LL de son nom pour qu'il puisse voler à la victoire.

MAGASINS ET JOURNAUX.—Nous avons reçu du grand dépôt de livres, magasins et journaux, tenu par A. F. Harrington, rue du Canal 118, sous le Crescent Hall, les numéros d'août des magazines "Harper's new monthly", "Lippincott" et divers journaux.

DISCOURS
du général Frank T. Nichols à la Convention démocrate conservatrice de Bâton-Rouge.

Voici le texte du discours que le Général Nicholls a prononcé devant la convention démocrate conservatrice qui lui a décerné la candidature au poste de gouverneur de la Louisiane.

Messieurs les membres de la Convention,

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée. L'honneur que vous me faites peut être apprécié par celui-là seulement qui a une connaissance intime de la situation de la Louisiane. Je me trouve, pour la première fois, devant le peuple et, en me désignant, vous avez cependant un homme qui n'a d'autre guide qu'un esprit de justice envers toutes les classes de l'Etat. (Applaudissements.)

Je suis persuadé qu'en obéissant au principe que je viens d'indiquer j'obtiendrai l'approbation de toute les habitants.

Je suis fier d'avoir été mis à la tête des milliers de citoyens honnêtes qui s'unissent en ce moment pour arracher notre chère Louisiane des mains des spéculateurs. J'ai la conviction que nous marchons à la victoire. Vous m'avez donné le privilège d'y conduire le corps d'armée des patriotes, sous la bannière de Tilden et de Hendricks.

Permettez-moi, messieurs, de vous dire que je vous parle sans m'être préparé à prononcer un discours.

Je déclare loi que si je suis élu gouverneur j'entrerai en fonctions sans avoir pris d'engagements quelconques ; je remplirai fidèlement les devoirs qui me sont imposés—je les remplirai tous—et quand j'aurai prêté le serment de conseil d'être le représentant du parti démocrate, je serai ceint du peuple—du peuple entier.

Je me crois tenu d'observer la constitution des Etats Unis, les derniers amendements et les lois des Etats-Unis, la constitution et les lois de la Louisiane, et je me propose, en tant que cela dépendra de moi, de veiller à ce que chacun, *sans distinction de race, de couleur ou de condition intérieure*, y soit conformé strictement.

Quant à l'administration civile, je désire qu'il soit bien entendu que les raisons d'amitié n'auront sur moi aucune influence lorsqu'il s'agira de choisir les off. ciers. (Applaudissements.) Ceux qui m'ont soutenu dans la convention en même dans l'espoir que je m'obliterai au point de les favoriser à cause de leur appui seront certainement et amèrement désappointés.

Je tenterai de ramener la dignité dans les affaires publiques. Jouissant le droit chemin et, si cela est en mon pouvoir, les autres ne s'en écarteront pas.

Je crois, messieurs, que vous avez confié votre drapeau à un homme, qui a en toujours et autant que quiconque, des sentiments de bienveillance à l'égard des personnes de couleur. (Applaudissements.) Les preuves que j'en pourrais fournir ne datent ni d'aujourd'hui ni de la guerre, mais de ma plus tendre enfance ; les hommes de couleur d'Assomption le savent bien. Qu'ils soient convaincus, soyez convaincus, vous, messieurs, que je les protégerai dans la jouissance de tous leurs droits. Je suis persuadé que pas un seul d'entre vous ne voudrait les priver d'un de ces droits que les lois leur accordent, mais si cela était, il trouverait en moi un adversaire.

Messieurs, si la Louisiane m'élisait son gouverneur, je ferais en sorte qu'on ne pût pas dire à la fin de mon administration, que mes officiers n'étaient pas des citoyens honnêtes et des gentilshommes.

Laissons de côté les questions oiseuses, ne nous occupons pas sur la question de tarif, qui est du ressort de la nation ; nous devons actuellement nous efforcer de faire ressortir l'intégrité, d'avoir un bon gouvernement.

Je n'ai jamais convoité cette candidature ; je voudrais, au contraire, éviter les responsabilités qui l'attachent à la place de gouverneur, car s'il y a l'honneur d'être votre représentant est grand, plus le fardeau qu'il nait peser sur moi n'étonne ; mais puisque vous m'avez désigné, je vous prie de ne pas me retirer votre confiance ; soutenez moi et, si Dieu le veut, avec votre appui et celui des bons citoyens, blancs ou de couleur, nous aurons le bonheur de délivrer la Louisiane. (Applaudissements.)

Je déclare solennellement que je n'ai pas d'ennemis à punir, que je n'ai pas d'amis à récompenser. (Applaudissements prolongés.)

Les candidats qui n'étaient opposés méritaient tous votre confiance.

Je combattrai énergiquement la fraude, qu'elle vienne de nous ou des autres. Je désire que nous ayons une élection paisible et loyale ; qu'on obéisse non seulement à la lettre mais encore à l'esprit de la loi ; que tout homme qui a le droit de voter l'exerce librement ; que les boîtes du scrutin soient placées de manière à ce que chacun puisse y arriver, ainsi que le veut la loi ; je désire que les boîtes soient ouvertes à l'heure voulue, qu'elles soient accessibles aux blancs et aux noirs, qu'elles soient vues de tout le monde ; que les votes soient comptés et que le résultat soit proclamé en présence de tous. Nous avons le droit de le demander et nous insisterons pour qu'il soit fait ainsi.

Personne ne peut se plaindre de nos demandes ; c'est un droit que nous avons, c'est un droit qu'ont nos adversaires, et il faut que nous exigions qu'on le respecte.

J'aurais désiré que la candidature eût été décernée à un autre, car le crains de ne pouvoir répondre à vos espérances, mais si je peux accomplir ce que vous attendez de moi, j'en serai fier ; si par négligence, ou par manque de capacité, je vous faisais regretter votre choix, je considérerais comme un grand malheur la nomination dont vous venez de m'honorer. J'emploierai de bien faire ; c'est tout ce que vous attendez de moi.

Je vous offre encore mes sincères remerciements.

LES THÉATRES EN AMÉRIQUE. — Nous avons reçu de M. D. Bidwell copie d'une circulaire des directeurs de Théâtres aux Etats-Unis, qui viennent de se former en association de protection mutuelle. Le but de l'association est ainsi indiqué :

Encourager la composition et la production de nouvelles pièces.

Acheter pour l'usage général les œuvres à succès des auteurs dramatiques étrangers et assurer leur représentation dans des conditions convenables en Amérique.

Essayer de remplacer la concurrence ruineuse dans les villes où il y a deux ou trois théâtres par une composition amicale.

Réduire les parts accordées aux "étoiles" en proportion de l'attrait offert, des facilités de la grandeur et des dépenses ordinaires du théâtre, et rendre le revenu hebdomadaire du théâtre, dans les engagements d'étoiles, au moins égal aux dépenses hebdomadaires.

L'association s'est organisée à New-York le 18 juillet sous le titre "Theatrical Managers' Association of America," et a élu les officiers suivants :

John F. Ford, de Baltimore et Washington, président ; David Bidwell, de la Nouvelle-Orléans et Mobile, vice-président ; Thos. W. Davey, de Memphis et Nashville, secrétaire ; John Ellsler, de Pittsburg et Cleveland, trésorier.

VOYAGE A BON MARCHÉ.—C'est par les chemins ferrés de l'Atlantic and Great Western and Erie, qu'on peut voyager maintenant à bon marché. Nous publions plus loin une liste de prix qui prouve en effet que ces chemins de fer vous offrent réellement l'avantage du bon marché, sans compter l'agrément de curiosité qu'ils vous procurent, car ils passent dans les parties les plus pittoresques du Continent. Chars et restaurants Pullman tout le long de la route. Pour plus amples informations, s'adresser à Mr M. B. Ross, agent au coin des rues Commune et St. Charles.

—Le Dr. J. A. Thurber, l'un des plus habiles dentistes, part ce matin pour aller passer quelques semaines au Canada, son pays natal. Pendant son absence, son cabinet rue Royale No. 139, restera ouvert et le docteur Thurber sera remplacé auprès de sa clientèle par un dentiste expérimenté, le docteur Hopper, qui a été autrefois attaché au cabinet du Dr. Parmlee.

☞ Vente extraordinaire de marchandises sèches cette semaine chez Danziger.

—Le *Journal des Abeilles* annonce, dans son numéro 8, que son tirage est déjà de 15,000 ; et il ajoute :

Que sera-ce donc quand nous aurons en mesure de distribuer nos diplômes de la Faculté libre des Abeilles !

Nous savons bien Hector nos prix, nous ne saurions jamais satisfaire les demandes.

—Nous apprenons la mort de M. le baron Brisson, décédé hier matin.

☞ Vente extraordinaire de toiles à draps, chez Danziger.

Tilden iame appliqué à la Nlle-Orléans.

A l'Editeur de l'*Abeille*,

Dans le *Picayune* du 16 et dans l'*Abeille* du 18 courant, j'ai appelé l'attention sur le montant actuellement reçu dans notre trésor de ville, pendant les 10 ans commençant le 1er janvier 1865 et finissant le 31 décembre 1874.

Il a été constaté, d'après des rapports officiels, que les collecteurs ayant par cette ville pour les 10 ans ci-dessus indiqués, se sont élevés à l'énorme somme de $96,457,972 68. Il a été exposé en outre que le taux de cette ville, au 1er juillet 1865, s'élevait à $9,452,555, et qu'au 1er janvier 1874, cette dette s'élevait à $24,741,765 37 ce qui était en neuf ans et demi une augmentation de $15,289,210 37.

Réunissant l'argent gaspillé, pour ne pas employer un terme plus élevé, savoir $96,457,972 62, et la dette illégalement encourue, savoir $15,267,915 37, le gigantesque total de $93,745,888 49 a été prélevé comme le montant général des frais de 10 ans d'administration municipale—du 1er janvier 1865 au 31 décembre 1874, inclusivement.

Il a été démontré aussi que l'assessment actuel pour la ville, (personnel et réel etc) était simplement de $18,000,000 et que ce montant paraissait encore trop fort pour des administrations locales de ville.

Ce qui précède est une courte revue des faits établis dans mes premières communications. Je me propose maintenant de rechercher quelles contributions notre ville a payées pour le gouvernement de l'Etat pendant les 10 années, commençant le 1er janvier 1865, et finissant le 31 décembre 1874 inclusivement. On verra que je prends pour l'Etat la même période de temps que j'ai pris pour la ville, pour savoir ce que la ville a payé pour elle et pour l'Etat pendant les 10 ans désignés. Les tableaux sont tirés des rapports des Auditeurs.

Assessment des Paroisses pour—

1867	$ 99,899,386 00
1868	84,576,376 95
1869	99,466,539 85
1870	100,906,855 02
1871	93,369,053 50
1872	79,271,951 62
1873	79,271,951 62
1874	64,612,985 17
1875	65,975,518 86
Total de l'assessment des paroisses pour neuf ans	$ 767,726,757 59

Total de l'assessment de la ville de la Nouvelle-Orléans pour—

1867	$ 148,918,196 00
1868	145,847,319 00
1869	146,718,790 00
1870	151,669,162 00
1871	158,911,354 00
1872	163,398,702 00
1873	149,304,709 00
1874	135,959,785 00
1875	129,629,901 00
Assessment total de la ville pour neuf ans	$1,314,956,512 00

Ces tableaux seront un objet de surprise pour beaucoup de gens. Ils montrent que le total des assessments de toutes les paroisses de 1867 à 1875, neuf ans, s'élève à $767,756,757,59, pendant que l'assessment de la Nlle-Orléans pour les mêmes neuf années, ont donné la somme véritablement étonnante de $1,314,956,512.

Ces chiffres prouvent que cette ville seule est assessée pour presque le double du montant assessé sur tout le reste de l'Etat. Mais allons plus loin et faisons une autre démonstration. Voici deux autres tableaux qui me sont fournis par les rapports des auditeurs d'Etat et sur lesquels j'appelle l'attention du lecteur.

Taxes levées sur les Paroisses en neuf ans, de 1867 à 1875, savoir, pour—

1867	$ 492,824 52
1868	495,685 40
1869	868,401 55
1870	1,452,000 39
1871	1,336,510 40
1872	1,425,075 18
1873	1,425,075 18
1874	986,901 91
1875	980,980 01
Total	$ 9,749,894 54

Taxes levées sur la ville de la Nouvelle-Orléans pour la même période savoir, pour—

1867	$ 781,810 02
1868	775,151 30
1869	1,839,479 14
1870	2,190,701 94
1871	2,294,108 57
1872	3,062,987 22
1873	3,062,587 25
1874	1,995,092 52
1875	1,988,508 99
Total	$ 17,357,194 74

Ces relevés officiels corroborent les aperçus qui précèdent et établissent que le total des taxes levées sur les paroisses pendant 9 ans s'élève seulement à $9,749,894 54 contre $17,357,194 74 sur la ville pour le même laps de temps. Il est donc maintenant doublement prouvé que pour la même période d'années les taxes levées sur la Nouvelle-Orléans ont été presque le double des taxes levées sur toutes les paroisses.

Pour leur implication dans calculs, nous admettrons que la Nlle Orléans a contribué pour les deux tiers aux dépenses de l'Etat et cette admission ne s'écarte que très légèrement des relevés officiels, ainsi qu'il appert des tableaux suivants :

Recettes de l'Etat, provenant de toutes les sources pendant 10 ans de 1865 à 1874 inclusivement, savoir :

1865	$ 875,658 62
1866	3,692,731 75
1867	1,930,344 72
1868	3,923,847 07
1869	4,937,759 07
1870	6,537,959 37
1871	6,616,945 25
1872	7,919,852 98
1873	4,016,680 04
1874	3,814,383 42
Total	$40,347,602 20

Dépenses de l'Etat pendant 10 ans, de 1865 à 1874 inclusivement, savoir :

1865	$1,162,623 68
1866	2,451,943 77
1867	3,513,950 71
1868	4,479,900 38
1869	4,317,193 89
1870	7,050,636 50
1871	7,578,147 53
1872	4,371,436 95
1873	3,696,919 99
1874	3,068,101 22
Total	$41,589,351 72

De ces $41,508,381.72, dépenses de l'Etat en 10 ans, la Nlle-Orléans a payé les deux tiers moins une légère fraction, ou $27,725,594.48 pour sa part proportionnelle.

Que dire maintenant de la dette de l'Etat ? A-t-elle augmenté ou non pendant la période de 10 années dont nous nous occupons.

Je trouve que le 1er janvier 1865 la dette de l'Etat était rapportée à $5,546,733.33 et que le 1er janvier 1874 la dette de l'Etat s'élevait montée à $29,921,783.83. Ainsi, dans l'espace de huit ans notre dette d'Etat s'était augmentée de $24,395,049.50, de qui était une progression de $3,000,000 par an. Deux tiers de $24,395,049.50 composeront l'intérêt proportionnel de la Nlle-Orléans, ce qui n'est pas moins de $16,263,366.33.

Je n'ai plus qu'à faire une petite addition pour arriver au bout de ma tâche :

Le gouvernement de la Nlle-Orléans, comme cela a été démontré précédemment a coûté à ses citoyens, en dix ans, $95,745,888 49, et le gouvernement de l'Etat, pendant la même période, leur a coûté $27,725,594 48.

La dette de l'Etat ayant augmenté de 1865 à 1873 et l'intérêt proportionnel de la Nlle-Orléans ayant été de $16,263,366 33, la responsabilité de la Nlle-Orléans en 10 ans pour les objets de gouvernement est de $109,794,709 30.

Et cela quand son assessment entier ne dépasse pas $118,000,000 et qu'il est reconnu officiellement comme étant de beaucoup au-dessus de la valeur réelle des propriétés foncières. Cet assessment ne devrait pas excéder 100 millions.

Quel est l'homme de sens qui peut douter, après cela, de la vraie cause de notre décadence. N'est-ce pas l'énormité de taxes, en 10 années de mauvais gouvernement, qui a dévoré notre capital ?

Loin de moi l'idée de vouloir faire croire que l'assessment dans les paroisses a été trop bas. Les paroisses ont souffert comme nous de l'énormité de l'assessment et des taxes, à tel point, que le peuple tout entier a été frappé de pauvreté. En cette ville, nous avons été partiellement mis à bas et en dix ans nous avons été, dans toutes les formes de lois, dépouillés de tout notre capital.

Et maintenant, hommes d'affaires en général, banquiers, négociants, président d'assurance, tenseurs de livres, commis, artisans, ouvriers travailleurs, hommes de profession, un mot encore avant que je finisse :

Ne voyez-vous pas dans ces faits une grande suffisante pour le décès de nos affaires, pour la diminution des salaires avec une plus grande somme de travail, pour le renvoi de tant de bons et de fidèles employés, pour la réduction des salaires tant gênés, pour la pression impitoyable du collecteur d'assessment dans lequel chacun sent bien que nous nous sommes de la vie, et pour le renvoi pour les nouveaux locataires faits en vertu des impitoyables lois qui ne se réalisent qu'à un encombre lourd et ruineux ?

Quel est l'homme sage qui s'aventurera aujourd'hui sur un sol aussi perfide ? Quel est celui qui, en présence de tableaux de chiffres pareils, ne se sent vraiment d'une horreur de la présidence ? Le capitaliste non obligé de vendre ses propriétés pendant la vente de chef pour des sommes pour ses propriétés immobilières et la vente à hypothèque ne sera fait pour qu'en ce qui arrive ne pas faire un longue vie. Et cette insécurité expectative le sera jusqu'à ce que notre position municipale soit réglée.

Ce déplorable état de choses a fait de l'Union des propriétaires dans lequel je suis de la ville une vitale et chaque comité, et cette Union prouve tous les jours et prouvera qu'elle a pour les vrais intérêts de cette communauté dans son ensemble.

C. H. TRAULT, D. M.

☞ Vente extraordinaire de fanelles chez Danziger.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Une brillante et nombreuse assemblée assistait hier soir à l'Opéra, à la représentation de *Nos Jeunes*, par le Club dramatique louisianais. Le masque de temps et d'espace nous oblige à renvoyer notre compte-rendu au prochain numéro.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.—On verra plus loin une annonce de M. Louis Grunewald, rue Baronne Nos 14, 16, 18, 20 et 22, qui propose, pour les mois d'août, des conditions très libérales pour la vente de ses instruments de musique de toutes sortes, et particulièrement pour la vente de ses pianos qui viennent des meilleures fabriques des Etats-Unis et d'Europe. Parmi ces derniers pianos sont ceux de la maison Pleyel, Wolfe & Cie de Paris. Seul M. Grunewald est l'unique et attitré agent autorisé en cette ville. La maison Grunewald s'occupe aussi de réparations d'instruments et d'échanges.

INTÉRESSANT POUR LES DAMES.—On trouvera dans une des colonnes de ce numéro, un avis de la maison B. & W. Ovener, 147 Canal, informant les dames de la Nlle-Orléans qu'elle vient de faire subir de grandes réductions aux prix de toutes ses marchandises, surtout des étoffes les plus recherchées en cette saison, telles que : Linons, toiles, lainages, toiles écossaises à carreaux et à raies, cretonne, soieries, simples et de fantaisie, et enfin une myriade d'autres articles. Voir l'avis.

☞ Voyez les prix, cette semaine, chez Danziger.

PETITS POIS—VIPS, &c.—M. F. Limouz, 57, au coin des rues Royale et St Louis, annonce qu'il vient de recevoir de belles petits pois fins très verts ; 25 barriques de vin de propriétaire pour famille et un grand assortiment de vins fins qu'il vendra aux plus bas prix du marché. Voyez l'annonce.

—Nous avons dit, d'après le *Times*, qu'un bateau de Boulogne-sur-Mer avait trouvé dans la Manche des mines de dynamite abandonnées par un navire.

Il paraît qu'on en a trouvé d'autres du côté du Calais. Il y a, écrit l'*Avenir de Saint-Pierre* de Calais, une Providence pour les marins ; le fait suivant ne le prouve que trop.

Le bateau pêcheur No 41, revenant de pêche, rencontra à 4 milles du port de Calais une petite caisse flottant au gré des flots. En la remorquant, on la mit sur le pont et, s'aventurant à coups de hache. Son contenu ressemblait à s'y méprendre, à des bougies, et l'équipage, dans cette persuasion, les faisait sécher au soleil.

A peine entrés au port, ils firent la déclaration de leur trouvaille. Comme par hasard, un officier d'artillerie était présent lorsque les marins apportèrent la caisse. Cet officier n'eut pas de peine à se convaincre que la matière qu'elle renfermait, manipulée jusqu'ici seulement avec si peu de précautions, était de la dynamite.

Grâce aux précautions prises, la caisse fut remise aux artificiers de l'artillerie chargés de la faire éclater. En effet, jusqu'à la dynamite fut déposée à l'extrémité de la jetée de Beau-mont, en face du Bâtard, et elle fut allumée au moyen d'une mèche. L'explosion, si elle fut épouvantable, et la commotion a été ressentie jusque dans l'intérieur de Calais.

☞ Une autre caisse d'éventaille chinois, chez Danziger.

UNE FEMME QUI NE DORME PAS.—Une dame, en toilette de visite, sort d'une maison du faubourg Saint Honoré, que l'on est en train de badigeonner, et s'arrête un instant sur le seuil.

Un méchant morveux d'ouvrier, juché sur une échelle au-dessus de la porte—à la hauteur du premier étage—s'amuse à faire tomber des goutelettes de peinture sur le chapeau et sur la robe de celle qui se trouve juste au dessous de son pinceau.

Celle ci se plaint le dérangeante :

—As tu fini ? Oh ! c'est très ! A Chaillot, les *artistes* !

La dame ne dit plus un mot, mais elle saisit des deux mains relevées, l'un des montants de l'échelle, et se la secoue d'importance.

—Madame ! oh ! madame ! je vais tomber ! Finissez ! Mais finissez donc !

—Demande pardon aux artistes !

Et le mauvais gars, blanc de peur et vigoureusement balancé à cinq ou six mètres au-dessus du sol, fut obligé de faire amende honorable, aux applaudissements de la foule que cet incident avait amusée.

La dame n'était autre que Mme G..... des Français. (*Gaulois.*)

IN MEMORIAM.

A une assemblée des membres de l'ancien et du nouveau Bataillon d'artillerie d'Orléans, tenue le 26 juillet 1876 à l'armurerie de l'Etat, le présidents et secrétaires ont été élus et ont été adoptés à l'unanimité

Attendu qu'il a plu à Dieu de rappeler à lui, après une honorable carrière, notre ancien capitaine et général

DOMATIEN AUGUSTIN.

Il est résolu que, comme marque de respect pour sa mémoire, nous porterons pendant trente jours les insignes du deuil militaire.

Résolu de plus qu'en Domatien Augustin nous admirons le soldat sans peur et sans reproche, le citoyen patriote, le jurisconsulte éclairé, le législateur sagace et le père de famille vertueux ; et nous le proposons à nos frères d'armes comme un modèle d'honneur et de chevalerie.

Résolu de plus que ces résolutions soient transmises à la famille du défunt.

PAUL E. THÉARD, Chairman.

JOHN B. VINET, capitaine 1re compagnie.
J. P. MAGRECA, 1er lieutenant Sr.
ERNEST MARCHAND, 1er lieutenant Jr.
JULIEN MICHEL, 2d lieutenant.
GEO. H. TARDY, capitaine 2de compagnie.
FRANK GEBBE, 1er lieutenant Sr.
JOS. L. WILSON, 1er lieutenant Jr.
F. SCHIBBERT, 2d lieutenant.
P. MALOCHÉ, Prest. ARMAND SELLE, Sec.
Artillerie d'Orléans.
Artillerie d'Orléans.
30 juillet—1

Mariages et décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Brigide Figueron à Mme veuve J. N. Dinet.
Michael L. Dowling à Mlle Rosalie Delsh.

DÉCÈS.

Augustin Tatout, 44 ans, France.
Dame Susan B. Thomas, 40 ans.
Richard Pritchard, 41 ans, de la Nouvelle-Orléans décédé aux Arkansas.
Antoine Gruber, 79 ans, Louisiane.
Veuve William McKean, 41 ans, Nlle-Orléans.
Dame Adolphe Chlangon, née Adelaïde Lelil et Robert Tabary, 22 ans, Nlle-Orléans.
Auguste Roche 17 ans, France.
Frances A. Knapp, épouse de Dr Knapp, Angleterre.
Veuve Eugène Hacker 42 ans, Nlle-Orléans.
Veuve Pierre Lamarque, 72 ans, Louisiane.
Dr Philippe Lucien Bernard, 42 ans, France.
Louis Sibillard, 22 ans, France.
J. B. Sébastien Amiot, 71 ans, Nlle-Orléans.
Rosy Debat Marcelin, 22 ans, France.
Marie Adèle Perrault, épouse de J. Blanco, M. O.
Capt George F. Porter, 52 ans, Maine.
Mary Elizabeth, épouse de Capt Dunbar, 34 ans, Maine.
Anne Jane Cooper, 22 ans, Nlle-Orléans.
Thomas Ryan, 7 jours, Nlle-Orléans.
Martin Dyckes, 41 ans, New York.
Hyam Ma Jean, épouse de H. W. Dean.
Antoine Adam, 71 ans, Louisiane.
Samuel L. E. Marshall, 27 ans, Kentucky.
Joséphine Bernard, 2 ans, Louisiane.
Joseph Mangin, 22 ans, Hanovre.
Un enfant de 1 an et 8 mois, fils de J. R. Walter.
Un enfant de 1 an et 1 mois, fils de M. J. Mc Adam.
Un enfant de 4 ans, fils de Joseph Burke.
Un enfant de 1 mois, de John Ryan.

Entrepôt de Tapis.

AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES,

Nous offrons à des PRIX RÉDUITS, notre fort stock de tapis anglais de TAPIS, TOILES CIRÉES de toutes les largeurs et qualités, NATTES, couvertures de tables et de pianos. Rideaux, stores à rideaux et à persiennes, tous les genres et qualités.

BUREAUX, nattes, pièces et tapis.

A. ARCOUSSAN & SON.
30 juill—DeMcFF

☞ L'assemblée hebdomadaire des membres de l'Association Démocratique et Conservatrice du Ward 6 aura lieu ce soir à 8 heures, à la salle de Hall, 16 d'Orléans ville, à partir du Canal, à 8 heures précises.

J. O. RIEDL, Jr.
Président.

Société de Bienfaisance des Hommes de Couleur de la Nouvelle-Orléans.

Les membres de la Société de Bienfaisance des Hommes de Couleur de la Nouvelle-Orléans, sont prévenus que le 2e juillet 1876 à 8 heures du soir, il sera procédé à l'élection de 2 Commissaires pour le Cimetière de la Société.

Par ordre de la Société.

F. E. RAVIAN, Sec.
L. Gaspard, Président.

Attention—Garde à vous Pompe Hope, Engine No 1. Vous êtes ordonnés de vous présenter à l'exercice, ce soir à 8 heures précises. Par ordre du Président.

J. ROUSSEL, Sec.
H. J. SCHLOTER, Président.

☞ Vente extraordinaire de toiles à draps, chez Danziger.

VENTE EXTRAORDINAIRE
De Marchandises Sèches.
Dernière Semaine.
Vente Extraordinaire
De Marchandises Sèches.
Cette Semaine.
Aux Nouveaux Magasins de Marchandises Sèches de
DANZIGER.

AUCTIONS.
Bureaux de la Commission de la Propriété de la Louisiane.
Nlle-Orléans, La., 29 juillet 1876.
Avis est donné aux personnes qui ont des réclamations à faire sur des propriétés vendues pour taxes en 1874 et 1875 et dont les noms ne figurent pas dans la presse de l'un et l'autre des journaux de la ville, qu'elles ont jusqu'au 1er août courant pour présenter leurs réclamations.
Les noms de ces propriétés ne figurent pas dans la presse de l'un et l'autre des journaux de la ville, parce que les propriétaires ont payé leurs taxes avant la vente.
Etat des propriétés vendues, qui ne figurent pas dans la presse.
Fait à la Nouvelle-Orléans, le 29 juillet 1876.
A. P. HERBERT,
Président.

Un grand bal de fantaisie
SERA donné par les Vieux Tonneaux de la Nlle-Orléans, le dimanche, 6 août 1876, au profit des pauvres de la ville.
Le bal commencera à 10 heures du soir.
Le Bureau de la Commission.
29 juillet—1t

Avis au Public.
Mme veuve HORSRINE SOLIS, ancienne sage-femme, informe le public qu'elle est toujours prête à exercer sa profession.
Rue Dauphine, No 1.
29 juil—1t

Avis.
DURANT, ALBERT DIRKS, ont formé une société en participation pour l'exploitation du Bar-Room et Restaurant, No 70, Gravier, Nlle-Orléans, le 29 juillet 1876.
A. P. HECHMAN.
Nlle-Orléans, le 29 juillet 1876.

Dépôt autorisé
Eaux de Vichy,
Grande Grille,
Désinfectant, Kopfat,
Hydrofuge, du
Docteur Gallet.
Agent pour les pommades, au coin des rues Commune et St-Charles.
Nlle-Orléans, 29 juillet 1876.

LOUIS GRUNEWALD,
Au Grunewald Hall.
Offre, durant les mois d'août, des AVANTAGES EXTRAORDINAIRES pour la vente de ses NOUVEAU GRAND PIANOS droits et pianos carrés, d'harmonies de Mustel, orgues, mélodies, violons, violoncelles, guitares, mandolines, cordes, archets, cuivres, etc., etc.
Accord, réparations et échanges garantis.
LOUIS GRUNEWALD,
Nos. 14, 16, 18, 20 et 22 de la rue Baronne.
29 juillet—1t

D'UN INTERET PARTICULIER
AUX
Dames de la Nlle-Orléans.
Pendant les prochaines FRETES JOYEUSES de l'écouler notre stock, nous offrons aux dames notre
Stock entier d'étoffes d'été
Telles que : LINONS, TOILES, BATISTES, TILLES écossaises à carreaux et à raies.
Corsets, Sétori à simples et de fantaisie.
BONNETERIE, &c., à des prix sans égal et ne sont mentionnés pour faire à la concurrence toujours refusée aux dames par les marchandises toujours refusées aux dames par les marchandises.
Nous entendons MERCREDIS et SAMEDIS et les prévenons d'après l'usage.
B. & W. OVONER.
29 juill—1t FF

Venant d'être reçu.
Vient entrer Petits Pois extra fins, Vipsmille. Un barrique vin de propriétaire, 25 barriques de vin de propriétaire pour famille et un grand assortiment de vins fins qu'il vendra aux plus bas prix du marché. Voyez l'annonce.
A. P. HECHMAN.
Nlle-Orléans, 29 juillet 1876.

ECONOMISEZ.
LES compagnies de chemins de fer ATLANTIC and GREAT WESTERN et ERIE ont mis leurs prix comme suit :
De Cincinnati à New York, 1re classe, $10 ; 2e classe, $8.
C'